



# COMMUNIQUÉ A LA POPULATION

## FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE PRÉPAREZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR ÉVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET TÉLÉPHONIE FIXE

Madame, Monsieur,  
Chers Administrés,

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

**Rémire-Montjoly fait partie des 162 communes sélectionnées dans le cadre du « lot 1 » de fermeture du programme national d'arrêt du cuivre. Les offres de service correspondantes ne seront plus commercialisées à partir du 31 janvier 2024 et la fermeture technique du réseau est fixée au 31 janvier 2025.**

Ainsi, au plus tard le **31 janvier 2025**, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

**Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre** actuellement déployé, **vous êtes concernés**, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, **je vous invite dès maintenant, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur de votre choix.** Cela vous évitera de vous exposer à des risques d'interruption de vos services. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire,  
Claude PLÉNET**

Ville de Rémire-Montjoly  
Avenue Jean-Marie Michotte 97354 - REMIRE-MONTJOLY  
[hdv.secretariat.maire@orange.fr](mailto:hdv.secretariat.maire@orange.fr)  
Tél : 0594 359000